

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Casablanca, le 7 juillet 2023

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux – AMMC – a visé en date du 5 juillet 2023 sous la référence VI/EM/020/2023 un prospectus relatif à l'émission par Crédit du Maroc d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant global maximum de 500 000 000 MAD.

Le prospectus précité est constitué :

- (i) du Document de Référence de Crédit du Maroc relatif à l'exercice 2022 et au premier trimestre 2023 enregistré par l'AMMC en date du 26 juin 2023 sous la référence EN/EM/010/2023 ;
- (ii) de la note d'opération.

Un extrait de ce prospectus est disponible sur le site internet de Crédit du Maroc sous le lien :

[https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/20230705\\_extrait\\_du\\_prospectus\\_credit\\_du\\_maroc.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/20230705_extrait_du_prospectus_credit_du_maroc.pdf)

Par ailleurs, les résumés du prospectus en langue arabe et anglaise seront publiés incessamment sur le site de Crédit du Maroc.

Le prospectus visé sera remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est demandée ou qui en fait la demande. Il est également disponible à tout moment :

- ◆ au Siège social de Crédit du Maroc au 48-58, boulevard Mohammed V - 20 000 Casablanca
- ◆ sur le site internet de Crédit du Maroc ;
- ◆ sur le site de l'AMMC [www.ammc.ma](http://www.ammc.ma).

### Contact communication financière :

Myriam Nasrollah

+212(0)522 47 76 34

[myriam.nasrollah@cdm.ma](mailto:myriam.nasrollah@cdm.ma)